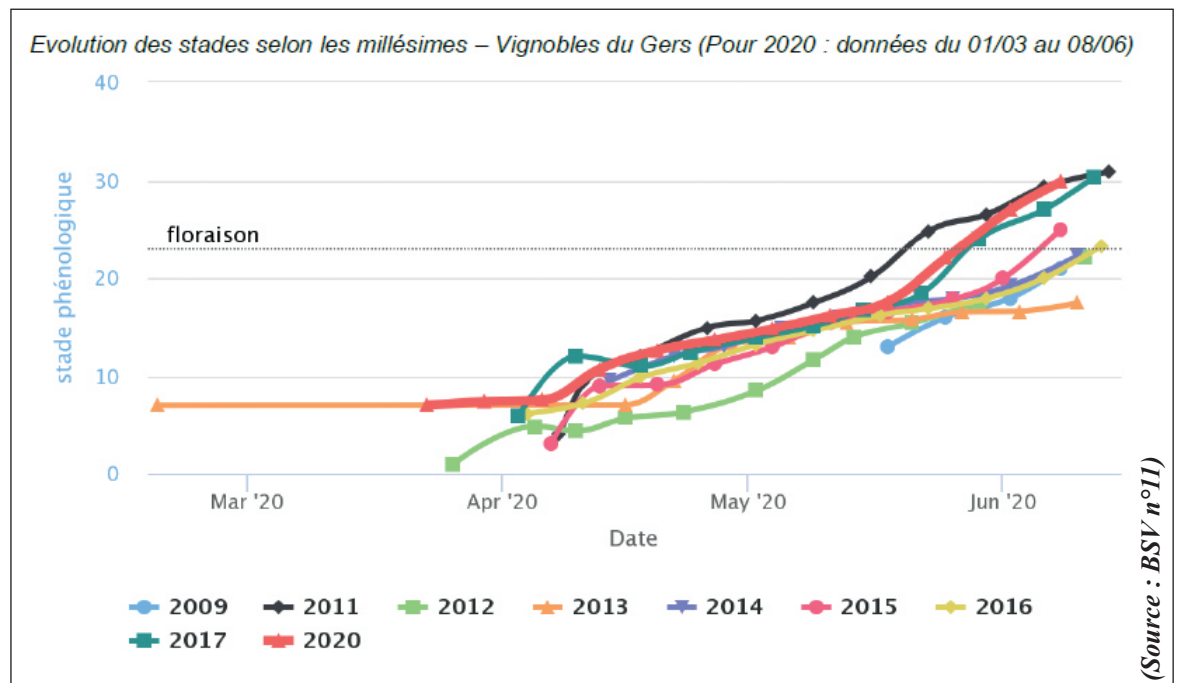


Point sur la campagne viticole

Le millésime 2020 est précoce, il se situe juste en dessous du millésime 2011 comme en témoigne le graphique ci-contre..



La pression du mildiou

La pression mildiou est élevée sur les feuilles et sur les grappes. Sur certaines parcelles quelques pieds isolés sont entièrement touchés.

Sur le secteur de la zone Gascogne, Mauléon, Eauze et Courrensan les pluies ont incités le mildiou à repartir à la hausse. Sainte Christie, Fleurance, Causens, Saint Puy sont des zones viticoles où la pression est moins présente.

Entre les 3 et 6 juin sur les secteurs d'Eauze, Sainte Christie, Mauléon, Courrensan, Bezolles et Saint Puy les contaminations ont été de fortes intensités.

Les pluies constantes de la zone Saint Mont entraînent une forte

pression notamment sur Beaumarchés et Lelin Lapujolles. Sur Bouzon Gellenave la pression est plus faible. Toutes les pluies de début juin ont entraîné de fortes pressions.

Le secteur de Bouzon Gellenave est toujours privilégié car peu arrosé.

En zone Madiran la pression du mildiou repart à la hausse, sur Viella la pression est moyenne et sur Madiran et Moncaup la pression est faible.

Entre les 4 et 6 juin; les contaminations épidémiques étaient situées sur le secteur de Viella et entre le 3 et le 6 juin sur le secteur de Moncaup.

Sur Madiran, les pluies n'ont pas entraînées de contaminations épidémiques.



(Source : Photo CA32)

Les prévisions

Sur Fleurance, Montréal et Causens la pression doit s'abaisser dans les jours à venir.

Contrairement aux autres secteurs. Les nouvelles contaminations épidémiques peuvent apparaître dès 3mm sur les secteurs de Sainte Christie, Mauléon, Eauze, Courrensan, Bezolles, Saint Puy. Attention les modélisations montrent des contaminations de fortes intensités. Les contaminations

survenues entre le premier et le 6 juin sont réapparues entre le 13 et le 17 juin.

La pression sur les secteurs de Moncaup et Viella va s'intensifier, contrairement à la zone de Madiran où la pression devrait être moyenne. Les cumuls entraînant de nouvelles contaminations sont modélisés à 3 mm, la pression risque d'être forte. Les contaminations survenues entre

le premier et le 6 juin sont réapparues entre le 13 et le 17 juin.

Pensez à épamprer vos ceps pour limiter le développement de feuilles à proximité du sol, le rognage permet également de supprimer les jeunes feuilles plus sensibles aux attaques de mildiou.

Le black rot

Il est très présent cette année sur l'ensemble des secteurs, les pluies annoncées et les matinées humides favorisent son développement. Le vignoble reste sensible jusqu'à la nouaison.

L'oïdium

Des symptômes sont visibles sur les feuilles et sur les grappes sur des parcelles historiques, restez vigilants jusqu'à la fermeture de la grappe.

Les produits de bio-contrôle ont montré leur efficacité en terme de gestion de l'oïdium, l'effeuillage permet également d'éviter des microclimats favorables au développement de la maladie. Pensez à réaliser l'effeuillage côté soleil levant pour éviter les brûlures des grappes.

Le botrytis

Le stade chute des capuchons floraux vient de passer, c'est un stade primordial dans la gestion du Botrytis, le prochain stade clef est celui de la fermeture de la grappe. Pour limiter les risques de contaminations et optimiser l'efficacité des produits phytosanitaires l'effeuillage réalisé à la nouaison réduit l'effet microclimat favorable au développement du champignon.

Les vers de grappe

La pression est forte et les seuils de glomérules sont dépassés (50 glomérules pour 100 inflorescences ou 5 à 10% des grappes avec au moins 1 glomérule pour les parcelles en confusion sexuelle), le vol reprend.

Les cicadelles

• **La cicadelle de la flavescence dorée**

Les premières larves ont été observées. Les larves des cicadelles apprécient de se développer sur les pampres, il est donc primordial d'épamprer vos vignes avant toute intervention.

La période de premier traitement s'étend du 1^{er} au 15 juin,

la seconde période se tiendra 15 jours après le premier traitement (T1) pour les conventionnels et 10 jours après le T1 pour les traitements agriculture biologique

Le troisième traitement (T3) doit être réalisé pour les parcelles de vigne-mères, si un foyer est

présent sur la parcelle ou dans son environnement proche, si des friches sont proches.

• **La cicadelle verte**
Le seuil de 100 larves pour 100 feuilles est dépassé, l'application d'argile est une barrière physique à mettre en place avant l'arrivée des populations.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Carla Fabri - Tél. 05.62.61.77.54

